

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

31 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq le lundi trente-et-un mars, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt-et-un mars deux mille vingt-cinq, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Jean-Yves ROUX, M. Ronan GILLES, Mme Stéphanie BELLANGER, M. Pierre ANNAIX, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

Absents ayant donné pouvoir :

M. Vincent BOILEAU	donne procuration à	M. Laurent DUBOST
Mme Linda PAYET	donne procuration à	M. Dominique GOMEZ
Mme Françoise NOBLET	donne procuration à	Mme Colette VINET-PINSON
Mme Maryse PIVAUT	donne procuration à	M. Florent THOMAS
M. Damien LE ROUX	donne procuration à	Mme Elodie RAGUIN

Absent excusé :

M. Morvan DUPONT

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Pierre ANNAIX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

04. Subvention exceptionnelle à l'Amicale du Petit Chantilly

Madame RAIMBAULT rapporte :

L'Amicale du Petit Chantilly fête ses 100 ans en 2025. Pour marquer cet anniversaire, l'association prévoit d'organiser un événement festif à l'Odysée le 15 novembre 2025. Elle proposera à ses adhérent-es un repas avec une animation musicale.

Pour valoriser et mettre en **lumière un siècle de présence sur le quartier du Petit Chantilly**, l'association collecte actuellement des documents et des témoignages de ses plus ancien-nes adhérent-es. Cette collecte permettra de réaliser des panneaux d'exposition qui seront présentés lors de la soirée d'anniversaire et visible, par la suite, en itinérance sur différents sites de la commune.

L'association qui compte 67 adhérent-es, propose une animation une fois par mois : concours de belote, repas, sortie extérieure. Ces activités ont lieux sur le quartier du Petit Chantilly et à la Gobinière.

L'association sollicite une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € pour aider à financer la soirée d'anniversaire et les frais liés à l'exposition.

Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 500 €, l'association ne bénéficiant pas de subvention de fonctionnement par ailleurs.

Les crédits seront prélevés sur le compte MAISONASSO 30.65748.

DECISION

Sur proposition de la commission Cohésion Sociale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € au profit de l'Amicale du Petit Chantilly pour l'organisation de son 100^{ème} anniversaire.

Extrait certifié conforme
Orvault, le 1er avril 2025

Le secrétaire de séance



Jean-Sébastien GUITTON
Maire d'Orvault



Pierre ANNAIX

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le : **01 AVR. 2025**

Et par publication le : **01 AVR. 2025**

